

## **COMPTE-RENDU** **DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JANVIER 2014**

Le 16 janvier 2014 le Conseil Municipal de la Commune de SERVES sur Rhône, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Alain LAFUMA, Maire,

**Présents** : MM., BIRRAUX, BOMBRUN, DORSIVAL, GARCIA, LAFUMA, VERGET, Mmes BORLET, DEFANCE, GIACOMINO, JOBLIN, MAILLOT, MODET-FOL.

**Absent** : Monsieur Jean-Philippe JOURDAN

Monsieur Antoine GARCIA a été nommé secrétaire de séance

Après lecture et approbation du compte-rendu de la séance du 05 décembre 2013, le Maire ouvre la séance :

### **AFFAIRES SOUMISES A DELIBERATION**

#### **CHANGEMENT DE COPIEUR A L'ECOLE**

Mise en place d'un nouveau copieur à l'école et d'un nouveau contrat de maintenance pour le copieur de la mairie.

Coût par trimestre : 441.70€ HT

Approbation à l'unanimité des membres présents.

#### **CDG 26 : Risques statutaires**

La commune charge le Centre de Gestion de la Drôme de souscrire pour son compte des conventions d'assurance relatives aux risques statutaires des agents de la collectivité.

Approbation à l'unanimité des membres présents.

#### **CANTINE – Avenant n°1 QUALICONSULT**

Avenant à la mission PS concernant la sécurité des personnes dans la construction en cas de séisme soit 350 € HT.

Approbation à l'unanimité des membres présents.

### **Questions diverses**

#### ▪ **Travaux de la cantine**

Travaux de maçonnerie en cours.

- Changement de poste informatique à l'école
- Mise en place des nouveaux horaires pour le changement des rythmes scolaires relatifs à la rentrée 2014-2015
- Recensement de la population du 16 janvier au 15 février 2014.

- **RAPPEL : Il est désormais INTERDIT d'incinérer les végétaux et autres sur la communes de SERVES SUR RHONE suite à l'arrêté préfectoral n°2013-114-0007 du 24 avril 2014.**
  - Recensement militaire : Les jeunes filles et garçons nés en 1998 doivent se présenter en Mairie. Ils disposent d'un délai d'un mois à compter de la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans. Cette démarche permet :
    - L'inscription à la journée d'appel de préparation à la défense,
    - L'inscription aux examens et concours.
    - L'inscription sur les listes électorales dès leurs 18 ans.
- Se munir du livret de famille et d'une pièce d'identité.

**DATE A RETENIR :**

- 02 février 2014 : Loto ARAC
- 16 février 2014 : Loto Boule Servoise
- 23 février 2014 : Tripes ACCA
- 1<sup>er</sup> mars 2014 : Repas des Aînés
- 02 mars 2014 : Boudin Boule Servoise
- 23 et 30 mars 2014 : Elections municipales

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30

Le Maire,